

- **Définir clairement les règles du jeu** pour permettre aux acteurs sollicités d'entrer plus facilement dans la démarche. Il sera nécessaire de les répéter régulièrement pour ne frustrer personne lors de la poursuite des travaux de l'Agenda 21 : après avoir rêvé dans le diagnostic, il faudra remettre les pieds sur terre pour le plan d'actions !

Exploiter la matière obtenue et l'insérer dans la synthèse du diagnostic

- Sous forme d'**opportunités** et de **menaces**, dans les fiches thématiques : *Quels impacts positifs et/ou négatifs de chaque tendance sur le territoire ? Et quelles marges de manœuvre locales ?*
- Sous forme d'**enjeux pour demain** : *Les enjeux d'aujourd'hui sont-ils revisités par la prospective ? Ou sont-ils confirmés ? D'autres enjeux émergent-ils demain à l'issue de cette vision prospective ?*

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Liens vers d'autres fiches

- ▶ Fiche 5 « Structurer le diagnostic »

A quel moment de la démarche ?

- ▶ *Durant l'état des lieux : lorsque l'on récupère des informations en entretiens.*
- ▶ *Dans la rédaction des fiches du diagnostic (repérer les opportunités et menaces).*
- ▶ *Dans les enjeux, qui doivent intégrer une vision à long terme.*

Pourquoi ?

La prospective consiste à se projeter dans l'avenir, à explorer des futurs possibles.

Il s'agit d'imaginer à quoi pourrait ressembler son territoire sur le long terme afin d'en tirer toutes les conclusions en matière de diagnostic.

La prospective permet de **changer de regard** et notamment :

- d'**interpeller les acteurs** sur les évolutions et ruptures possibles sur le territoire ;
- de faire jouer **l'imagination et la créativité** pour sortir des modèles actuels et donner de l'ambition de long terme au projet ;
- de mettre en exergue les contradictions et de **dépasser les clivages et les conflits.**

Quelle méthode ?

Rechercher des éléments de méthode et s'inspirer de démarches menées par d'autres territoires

Parce que parler de prospective peut faire peur, il est nécessaire de prendre un peu de temps en amont pour s'appropriier le vocabulaire et quelques notions de base.

Exemples de ressources mobilisables, pour n'en citer que quelques-unes :

- **Guides méthodologiques, démarches nationales et sites internet utiles :**
 - « Vers une prospective territoriale post-Grenelle de l'environnement », Commissariat Général au Développement Durable, Novembre 2009.
 - accès au site du CGDD : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Prospective,814-.html>
 - accès au document : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/E_D-12_cle1675c6_1_.pdf

Fiche 7 Donner une vision prospective

- « Manuel de Lorient, Construire l'avenir de nos territoires... ou comment conduire une démarche de prospective territoriale », FuturOuest - Mai 2009

Accès au site internet : www.futuroouest.com

Accès au document : www.futuroouest.com/vars/fichiers/References/Manuel_de_Lorient-2009.pdf

- « Territoires 2040 » : démarche initiée en 2010 par la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale), une prospective de l'avenir des territoires à l'échelle nationale

Accès au site internet : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/>

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire : espace dédié à la prospective territoriale

Accès au site internet : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/prospective-territoriale-r459.html>

- Comité régional Agendas 21 en Languedoc-Roussillon : espace dédié à la prospective territoriale

Accès au site internet : <http://www.agenda21.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/prospective-r50.html>

- INSEE : de nombreuses études nationales et régionales présentant des résultats de projections démographiques sont disponibles, accès au site internet :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/projections-population/projections-population.htm

■ Démarches menées en Bretagne :

- par des collectivités bretonnes : le projet Côtes d'Armor 2mille20 du CG 22 (www.cotesdarmor2020.fr), le dossier « 21 regards pour un Finistère durable » du CG 29 avec l'INSEE Bretagne (www.insee.fr), l'Agenda 21 prospectif de Saint-Avé (sur le site internet de la ville : <http://www.saint-ave.fr/>, sur le blog dédié : <http://agenda21.saint-ave.fr>), la démarche du Pays « Centre Ouest Bretagne 2030 » (www.centre-ouest-bretagne.org).

- par d'autres acteurs bretons : le Conseil Économique, Social et Environnemental de Bretagne (www.bretagne.fr), l'association Bretagne Prospective (www.bretagne-prospective.org), le bureau d'étude FuturOuest (www.futuroouest.com)...

■ La prospective doit permettre de se poser les bonnes questions sur l'avenir du territoire,

en se fixant symboliquement un horizon temporel de réflexion. Il est conseillé de travailler sur une échelle de temps d'au moins 20 ans (une génération), ce qui permettra de s'affranchir des carcans du quotidien et en particulier des échéances électorales.

Quelques questions à se poser :

- Que peut-il se passer qui pourrait avoir une influence sur le territoire ? Qu'est-ce qui va changer ? Qu'est-ce qui va, au contraire, probablement rester identique ?
- Quelles sont les menaces, les risques que l'on peut identifier et qu'il va falloir prendre en compte ? Quelles sont les opportunités potentielles ?

■ Dans le jargon de la prospective, on parle généralement de démarche exploratoire :

l'idée directrice est de débrider les imaginations **pour «ouvrir le champ du possible»**.



Fiche 7 Donner une vision prospective

Pour ce faire, il est souvent proposé de travailler à l'identification de 3 types d'éléments puis à l'analyse de leurs impacts sur le territoire dans le moyen et long terme :

- **Les tendances lourdes internes et externes**, qui vont impacter le territoire de manière quasi-certaine dans les années à venir et en changer le contexte. Certaines grandes tendances vont concerner l'ensemble des territoires de manière plus ou moins forte : prix de l'énergie en hausse, raréfaction des ressources, développement du monde numérique, vieillissement de la population et évolution de la cellule familiale, le réchauffement climatique...

- **Les grands projets avérés et leurs impacts** : infrastructures de transport sur le territoire ou à proximité (Bretagne : Ligne à Grande Vitesse, aéroport Notre-Dames-des-Landes...), grands projets d'urbanisme (Eco-quartier), retraits programmés de services publics (casernes, bureaux de poste...), développement d'une nouvelle filière industrielle (énergies marines, chanvre...).

- **Les signaux faibles** : plus difficiles à déceler, il s'agit des nouveautés, des changements, en général de l'ordre de l'anecdote mais qui peuvent être annonciateurs d'évolutions importantes dans 10 ans, 20 ans voire plus. Il peut souvent s'agir d'évolutions sociétales ou comportementales qui apportent des solutions nouvelles (ex autopartage, habitat coopératif, circuits courts alimentaires, vitalité associative et citoyenne, etc.). Il faut donc s'interroger et se positionner pour définir si ces nouveautés représentent des tendances qui pourraient être amenées à se généraliser à l'échelle du territoire.

Et dans la pratique ?

■ Formuler les grandes questions que l'on souhaite mettre en débat sur le territoire et définir les modalités de discussion :

- Dans le cadre des **entretiens avec les acteurs** lors de l'état des lieux, intégrer une série de questions permettant aux personnes interrogées de se projeter dans l'avenir : *Et demain ? Voyez-vous des changements importants dans les 20 prochaines années ? Quelles sont vos craintes pour demain ? Quelles sont les opportunités qu'il faudra saisir ? Quels sont vos espoirs ? Quels sont les projets ?*
- Organiser des **événements dédiés à la prospective** permettant aux acteurs de prendre du recul, de se dédoubler, d'imaginer, de rêver... Il peut être intéressant d'utiliser des méthodes de travail non traditionnelles en faisant appel à des **techniques ludiques** (jeux de rôle, ateliers d'utopie...) ou **artistiques** (dessin, théâtre...).

